

La voirie dans le comté de Saint-Maurice

Travaux de \$5 millions

SHAWINIGAN (ML) — Le député de Saint-Maurice et ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec, M. Yves Duhaime, vient de faire connaître, à la population, la programmation des travaux de voirie pour l'année 1979-80, qui a été consentie par le ministre des Transports, M. Lucien Lessard. Dans cette programmation, \$3,922,140 seront affectés à 4 contrats pour des travaux sur l'au-

toroute 55; l'octroi de ces contrats rendra toutes les sections de l'autoroute au stade du recouvrement de béton bitumineux sur toute la surface non encore pavée. Tous ces travaux sont présentement en cours, et les entrepreneurs profitent de la température idéale pour accélérer la marche du travail. Un budget de \$935,176 sera alloué pour des travaux régionaux d'amélioration de routes à vocation

régionale, dont \$835,000 pour des sections de la route 157 du pont Trudel aux limites de Shawinigan-Sud. Un autre contrat a été accordé au montant de \$26,925 pour l'épandage d'abat-poussière sur diverses routes de la région. Le projet de réfection de la route 153 à la Baie-Shawinigan sera réalisé au cours du programme triennal 1980; le ministère des Transports

doit attendre que les différentes phases du plan d'expropriation soient complétées avant d'entreprendre les travaux, ce qui devrait pouvoir se faire à partir de l'an prochain. Le Coeur du Québec étant bientôt muni d'artères convenables, il y a tout lieu de croire que la région de la Mauricie connaîtra un regain de vigueur bénéfique pour l'ensemble de la population.

A trois municipalités

Subvention de \$161,800

GRAND-MÈRE (ML) — Le ministère des Affaires municipales du Québec, par l'entremise du représentant de la circonscription de Laviolette, M. Jean-Pierre Jolivet, annonce que la ville de Grand-Mère recevra une subvention de \$117,000 pour l'aider à son développement. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du programme d'aide aux municipalités de 5,000 âmes et plus.

fait part également de deux autres subventions pour sa circonscription. En effet, la ville de Saint-Tite recevra du ministère du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports, une subvention de \$22,800 pour lui permettre la construction d'un centre communautaire. Par ailleurs, la municipalité de Sainte-Thècle re-

cevra, de son côté, une subvention de \$22,000 du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports, pour lui permettre d'aménager un système d'éclairage sur son terrain de balle-molle. Le projet est évalué à \$54,800, tandis que celui de la réalisation du centre communautaire pour Saint-Tite est estimé à \$65,000.

Dans une entrevue accordée, hier, le député de Laviolette a souligné qu'il s'agissait pour la ville du Rocher de sa dernière subvention de ce genre, à la suite de la nouvelle réforme fiscale municipale qui a été acceptée par une législation soumise par le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, lors de son discours sur le budget 1979-80.

La subvention de \$117,000 est basée sur une population de 15,600 d'après les statistiques du Québec, et représente ainsi un montant de \$7.50 par tête, selon les indices de la hausse du coût de la vie basée sur la région métropolitaine.

Autres subventions
Profitant de cette rencontre, le député Jolivet a

affirmé qu'il faut faire la route en premier, ce que la municipalité a toujours fait.

Après des explications, le conseiller s'est rallié à l'avis du maire.

La ville devra donc faire l'acquisition du terrain où passera le chemin. Le maire et le secrétaire-trésorier ont été autorisés à signer le contrat d'achat du chemin destiné à desservir Malette Waferboard, ainsi que le terrain nécessaire à la construction du réservoir. Le chemin longera la ligne d'eau jusqu'à l'usine Malette.

Concernant l'eau, le conseil a adopté un règlement d'emprunt de \$92,063.21 pour une étude sur les réserves d'eau potable souterraine et le potentiel à exploiter, et à la construction d'un puits tubé. La tenue de registre sur ce règlement a été fixée au mercredi, 4 juillet.

Infrastructures en vue de l'installation de Malette Waferboard \$541,000 du MEER et de l'OPDQ

SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN (JE) — La municipalité de Saint-Georges-de-Champlain recevra une subvention de \$541,000 pour les infrastructures en vue de l'installation de l'usine de la compagnie Malette Waferboard. Cette subvention sera versée conjointement par le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) et l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Un télégramme adressé au secrétaire-trésorier, M. Isidore Pelletier, et qui a été confié au maire Emile Bédard en l'absence du premier, mentionne que:

"Le comité directeur de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures industrielles a pris connaissance du projet d'infrastructures relié à l'usine Malette Waferboard Ltée. Sur recommandation du MIC du Québec, le comité directeur donne son accord de principe à votre projet d'infrastructure, et avise que la ville de Saint-Georges-de-Champlain pourra bénéficier d'une subvention estimée à \$541,000. "Il vous autorise à faire préparer les plans et devis requis pour les appels d'offres sur les travaux de desserte routière d'égoûts et d'aqueduc, relatifs à la réa-

lisation du projet mentionné, et dont le coût total estimé est de \$1,000,042. Une confirmation suivra par lettre". Le télégramme était signé par M. Michel LaSalle, directeur. A une séance spéciale, le conseil municipal a pris connaissance de ce télégramme, et on a ajouté que le projet total est de \$721,380, ce qui comprend les dépenses contingentes et le coût estimé de \$655,800. La municipalité recevra une subvention de 75% du montant de \$721,380. Toutefois, la municipalité devra déboursier \$183,345. Le conseiller Victor Normandin

a donné un avis de motion concernant des travaux à effectuer pour amener les services nécessaires à l'usine Malette Waferboard: construction d'un chemin de 66 pieds de largeur, prolongement d'aqueduc et d'égoûts, aménagement d'un nouveau puits, réservoir et système de protection contre les incendies.

Dans le télégramme, on peut lire que la municipalité est autorisée à faire préparer des plans et devis. A ce sujet, un conseiller a préconisé une étude globale pour établir le profil final du chemin. Le maire Emile Bédard a différé d'opinion et

Leur preuve échoue

Deux agents de la SQ sont mis à l'épreuve

SHAWINIGAN (MC) — Deux policiers, témoins de la couronne, les agents Bérubé et Desfossés, de la SQ de Shawinigan, ont été mis à l'épreuve au cours d'un procès, hier, par Me Pierre Dugré, en défense, qui allait, de façon étonnante, obtenir du tribunal l'acquiescement de son client à propos de deux accusations de capacité affaiblie au volant de sa voiture, et de refus de se soumettre au test habituel de l'ivressomètre dans une pièce appropriée de la sûreté du Québec, à la suite d'un accident de la circulation, impliquant le prévenu, un "manoeuvre" dans la quarantaine, de la rue Principale à Saint-Boniface. En acquittant l'accusé, ce qui se produit rarement dans ce genre de cause, le juge René Crochetière des sessions, a retenu les arguments de la défense, démontrant que, d'abord, les deux agents de la SQ sommèrent le conducteur impliqué à les accompagner en voiture-patrouille jusqu'au poste de Shawinigan, en vue de le soumettre au test de l'ivressomètre. Mais, une fois à l'intérieur du bureau de la SQ, le "manoeuvre", qui sentait la boisson, exigea des agents de contacter immédiatement, par téléphone, son procureur, Me Pierre Dugré, mais sans toutefois le rejoindre au bout du fil. Selon la prétention de la défense, les deux policiers qui n'auraient manifestement pas réclamé sans plus, du conducteur, de se plier au test, avaient plutôt compris qu'il s'y refusait, du fait d'exiger, à l'instant, un entretien avec

son avocat. C'est alors que les patrouilleurs ne rédigèrent, contre lui, qu'une citation à comparaître à la cour des sessions, après une déclaration du suspect. Le juge admettait aussi, en preuve, le fait que le prévenu n'ait consommé que moins de deux onces d'alcool au moment de l'accident de la route.

A TOUS LES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN, DE SAINT-ETIENNE-DES-GRÈS VIA SAINT-BONIFACE ET BAIE SHAWINIGAN.

Prenez note que pour la saison estivale, soit du 25 juin 1979 au 3 septembre 1979, les horaires seront les suivants:

Départ le matin: 8 h de Saint-Etienne
Retour le soir: 17 h 15 de place Royale
Jeu et vendredi soir, départ: 18 h 30 de Saint-Etienne
Retour en soirée: 21 h 15, de Place Royale
Samedi: 19 h, de Saint-Etienne
Retour en soirée: 00 h 00 de Place Royale

La direction

537-6661 — 537-6661 — 537-6661 —

POURQUOI ACHETER PERCO

LOUE TOUT

spécialiste d'envergure provinciale en location d'équipements et d'outillages desservant les secteurs suivants:

DE L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION,
ET DOMICILIAIRE

SERVICE D'URGENCE DE 24 HRES pour l'industrie et la construction

A votre service, 40 ans d'expérience en location d'outillage de toutes sortes.
1,200 - 125e RUE (Est) SHAWINIGAN-SUD
RANG ST-MATTHIEU

537-6661

SUCCURSALE TROIS-RIVIERES 379-3113

537-6661 — 537-6661 — 537-6661 —

CINE-PARC Lavolette Inc. Grand-Mère 401 Boul. Du Parc Téléphone 539-5959

OUVERT TOUS LES SOIRS A 10H30 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 20H30 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

L'histoire vécue d'une famille moderne de pionniers qui rejettent la civilisation... à jamais.

3 GRANDS FILMS

Le premier grand film sur les planches à roulettes

UN FILM qui offre la "GRAVITÉ"

Les Planches avant, les Filles après

NOTEBOOK

PLEIN D'ACTION

Lorsqu'il commence à TNER, PERSONNE ne peut l'arrêter!

LUCKY LUKE LA BALLADE DES DALTON

Vendredi à jeudi du 22 au 28 juin

POURQUOI VOUS PRIVER PLUS LONGTEMPS D'UN CONFORT BIEN JUSTIFIÉ DANS VOTRE VOITURE!

AU GARAGE MATTEAU, PONTIAC-BUICK INC.

801 — 6e AVENUE, GRAND-MÈRE, QUÉ. ON VOUS OFFRE

UN AIR CLIMATISE POUR VOTRE VOITURE

ROULEZ EN TOUT CONFORT VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

DE CONFIANCE

Installé par un expert en la matière en la personne de M. Jean-Paul Lafleur qui possède au-delà de 10 années d'expérience.

M. JEAN-PAUL LAFLEUR

mpb

Matteau, Pontiac - Buick Inc.

ANCIENNEMENT GARAGE A. MATTEAU

801, 6e AVENUE, GRAND-MÈRE, QUÉ — G9T 2H9 BUREAU (819) 538-3351

À NOTER

Commençant mardi 26 juin 9h30 notre VENTE SEMI-ANUELLE avec des spéciaux encore jamais vus

Nouvelle adresse: 2783 PLACE ALEXIS

atelier Günter Inc. (face à la Plaza) Shawinigan Tél.: 539-7333

Voici la dernière-née des coiffures style "LAVÉ et PORTÉ". C'est une création d'un grand coiffeur parisien. Notre "direction artistique" a bien étudié cette coiffure, qui comporte une technique très spéciale, car de 30 à 40% de la chevelure n'est pas permanente et savamment réparti en petites mèches aux endroits stratégiques. Voici ce qui explique la légèreté et la souplesse de cette permanente. Tous nos coiffeurs ont suivi un entraînement intensif afin de pouvoir adapter ce style à votre personnalité.

Confiez votre tête à des artistes.

Jacques Despars

DEUX SALONS EN MAURICIE

CENTRE LES RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES 379-3000

PLAZA DE LA MAURICIE SHAWINIGAN 539-3337

A l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Ouverture du laboratoire d'évaluation cardiaque

par Roger Levasseur

ARTHABASKA — La direction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska procédait, cette semaine, à l'ouverture officielle d'un laboratoire d'évaluation cardiaque, plus précisément à l'inauguration

de l'importance d'Arthabaska qui ne l'avaient pas.

Le docteur Claude Richard a précisé quelles seraient les principales utilisations de ce tapis roulant. Il servira, tout d'abord, à la détection des

Avec ce tapis roulant, à Arthabaska, le laps de temps pour détecter la maladie ne dépassera pas une semaine. Une autre application du tapis roulant en sera une de réadaptation pour les personnes ayant déjà fait

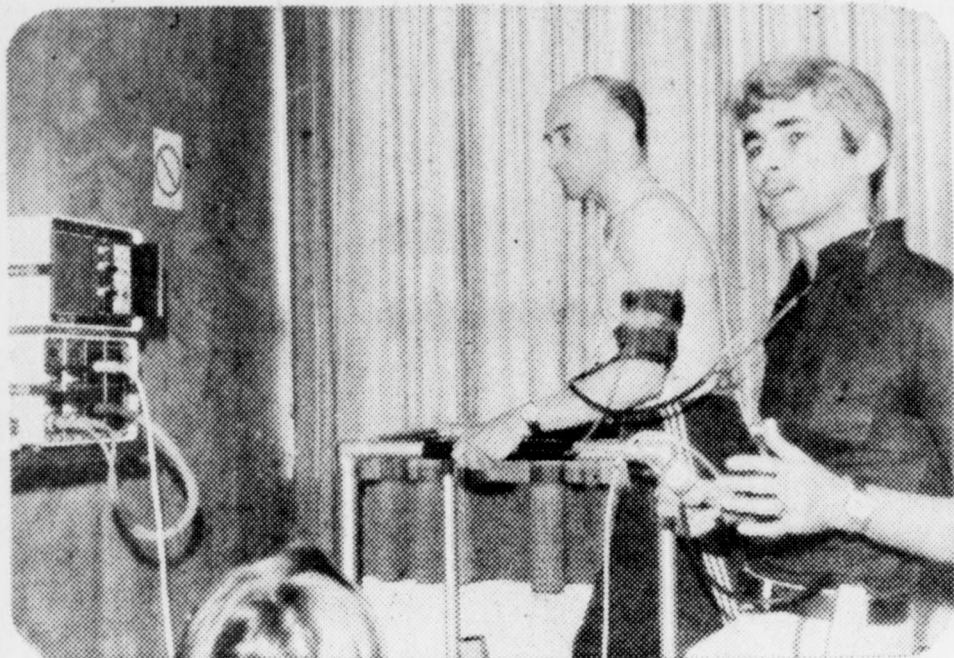
plus longue échéance, ce laboratoire d'évaluation cardiaque pourrait servir à faire de la prévention des maladies de coeur chez la population en général, en lui permettant de passer le test du tapis roulant.

Pour faire la démonstration de ce nouveau tapis roulant, le docteur Edouard Côté a servi de cobaye. Agé aujourd'hui de 70 ans, le docteur Edouard Côté de Victoriaville se classe parmi les individus les plus en forme qui soient dans la région. Un premier test sur le tapis roulant a permis de déterminer que le docteur Côté avait, en effet, une forme physique de beaucoup supérieure à la majorité des individus qui sont dans la force de l'âge.

Si l'ouverture officielle de ce laboratoire s'est faite cette semaine, il faut mentionner que le tout opère depuis le 5 avril dernier. 78 patients ont été évalués, 20% ont eu un test positif, 60% un test négatif, alors que les 20% qui restent furent non concluants.

Mentionnons que l'aménagement de ce laboratoire a nécessité un investissement d'environ \$25.000 pour couvrir les frais de réaménagement physique et d'achat de matériel scientifique.

Mentionnons, à nouveau, que le docteur Gérard Larouche, cardiologue, et les membres du service de médecine interne ont choisi d'orienter, pour le moment, ce nouveau test de l'électrocardiogramme à l'effort vers les personnes nécessitant une investigation ayant comme but de déterminer l'existence d'une pathologie cardiaque et d'y apporter le traitement approprié.



(Photo J. Côté)

Le docteur Edouard Côté, 70 ans, de Victoriaville est une des personnes les plus en forme de la région des Bois-Francs et il a prouvé scientifiquement en se prêtant à une démonstration du nouveau tapis roulant du laboratoire d'évaluation cardiaque, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le docteur Claude Richard donne ici des explications sur le fonctionnement du tapis et la performance du docteur Côté.

ration d'un tapis roulant comme moyen de diagnostic et d'évaluation fonctionnelle.

La directrice de l'Institution, Soeur Claire Perreault, s'est dite très fière de cette acquisition, mentionnant que si des grands centres hospitaliers possédaient déjà ce tapis roulant, il existait encore beaucoup d'hô-

maladies du coeur pour la population de la région. Le docteur Richard expliquait que, par le passé, ceux qui avaient une maladie de coeur, ou qui avaient les possibilités d'en faire une, devaient être référés à un centre hospitalier universitaire et, en principe, le rendez-vous n'avait lieu que deux ou trois mois plus tard.

une crise de coeur. Le test sur le tapis permettra de voir leur condition physique et leur endurance à l'effort. Certains ont fait une crise de coeur il y a 10 ans, et ne font plus rien maintenant. Un test sur le tapis pourra leur prouver que leur condition s'est améliorée et qu'ils peuvent maintenant s'adonner à diverses tâches ou loisirs. A

A l'exposition régionale de Victoriaville

Erection temporaire d'un pavillon supplémentaire

VICTORVILLE (RL) — Les dirigeants de l'exposition régionale de Victoriaville, dont le président est M. J.-Arsène Tourigny, ont décidé à la suite des nombreuses demandes en attente pour des kiosques commerciaux, de procéder à l'érection temporaire d'un pavillon supplémentaire.

grandeur de 38' x 70', aura la forme d'un dôme d'acier et sera situé à l'arrière du pavillon du Centenaire, à proximité de la rue de l'Aréna, sur un terrain actuellement occupé par une maison qui sera déplacée au cours des prochaines semaines.

L'achat de ce terrain permettra d'agrandir quelque

peu le terrain de l'exposition qui, d'année en année, est toujours rempli à pleine capacité.

Les promoteurs d'expo Victo entendent faire de cette nouvelle construction un pavillon de l'agriculture et y regrouper tous les exhibits dans les secteurs des légumes, fleurs, miel et sirop d'érable. On y retrouvera

également les kiosques du ministère de l'agriculture, des jeunes ruraux et de l'UPA. L'espace ainsi libéré dans les pavillons 2 et 3 permettra d'accueillir une dizaine de nouveaux exposants dans le secteur commercial.

L'exposition de Victoriaville a lieu du 6 au 12 août et son thème est "Viens nous voir".

Le maire Richard à Précieux-Sang

Une rencontre "familiale"

par Pierre Saint-Yves

BÉCANCOUR

Poursuivant sa tournée annuelle des secteurs de la municipalité, le maire de Bécancour, M. Maurice Richard, a rencontré les résidents du secteur de Précieux-Sang au cours d'une réunion que le maire a qualifié de familiale. Les personnes qui ont échangé avec le maire Richard constituaient un bon groupe représentatif des mouvements sociaux du secteur. Les intervenants ont profité de cette visite annuelle du magistrat de la ville pour faire connaître leurs principales préoccupations. Parmi les principaux points soulevés au cours de cette rencontre, on note le règlement des chiens errants, l'érection prochaine d'une patinoire intérieure et enfin l'entretien des chemins ruraux.

Un règlement pour tous

Le règlement des chiens errants semblait constituer un point d'intérêt majeur pour les résidents du secteur. Certains cultivateurs ont souhaité que cette loi municipale soit amendée de telle façon qu'elle leur permette de garder un chien en liberté sur leur ferme. Répondant à cette intervention, le maire a expliqué que ces

animaux en liberté pouvaient commettre des dommages aux résidents du village qui eux se voient dans l'obligation de conserver leur chien en laisse. Il a précisé qu'il existait un règlement pour tous, et que celui-ci ne pouvait être amendé de façon à favoriser certaines personnes aux dépens des autres.

Dans un tout autre ordre d'idées, le maire Richard a relaté les grandes lignes du cheminement du dossier de l'aréna. Il a annoncé aux personnes présentes que les patineurs de la municipalité (et de la région) pourraient profiter de la glace probablement dès le mois de février 1980. La construction de l'aréna devrait débuter dès le mois d'août.

Enfin, le maire a dû répondre à des intervenants qui s'inquiétaient de l'entretien des chemins ruraux. Il a dit à ces interlocuteurs que les réparations de ces routes étaient effectuées conjointement par la ville et le ministère des Transports. Il a de plus précisé que les priorités de la ville en cette matière obligeaient à faire certains choix.

Le maire de Bécancour poursuivra sa tournée annuelle par une visite du secteur de Saint-Grégoire le 3 juillet et terminera par le secteur de Sainte-Grétrude.

Un périodique communautaire

par Pierre Saint-Yves

SAINT-LÉONARD

D'ASTON — La Chambre de commerce de Saint-Léonard-Aston vient de faire paraître le premier numéro d'un périodique d'information pour les citoyens de cette municipalité. L'Éclair, comme l'ont baptisé les membres de la Chambre de commerce, débordante des simples cadres de l'organisme pour atteindre l'ensemble de la population locale. Les responsables de cette initiative se sont dits confiants que ce périodique remplirait pleinement le rôle communautaire qu'il s'est donné d'embler.

Implication sociale

La parution de ce premier numéro, et la détermination de mener à bien la mission qu'elle s'est donnée, témoigne d'un vif intérêt de la Chambre envers la communauté entière. "La Chambre de commerce a à coeur le bien-être des gens de chez nous et tient ardemment à promouvoir un réveil col-

lectif", écrit-on dans la préface du périodique.

Cette initiative répond aussi à un besoin précis de la population. Une récente étude socioéconomique, dont le rapport final devrait être remis incessamment, démontre en effet le bien fondé d'un tel avènement à Saint-Léonard.

Au départ, la publication se veut mensuelle mais les promoteurs du journal ne cachent pas leur désir de voir augmenter la fréquence de parution qui se verra proportionnelle à l'intérêt et à la participation de la population et des groupements sociaux. Ces derniers ont été invités par les responsables à utiliser le nouveau véhicule d'information mis à leur disposition.

Le premier numéro a été tiré à 725 exemplaires avec la collaboration de la commission scolaire régionale Provencher qui a mis ses équipements à l'usage de la Chambre de commerce. Mentionnons que celle-ci n'est qu'à sa première année d'existence.

dans nos régions

• Un changement de nom

VICTORVILLE (RL) — Le Conseil central des oeuvres du diocèse de Nicolet veut changer son nom pour "Centraide Coeur du Québec". Une nouvelle charte est demandée à cet effet. Cette décision fut prise à l'unanimité par les membres du conseil d'administration, après avoir évalué les avantages d'appartenir à cet organisme d'envergure internationale. La publicité de Centraide est adéquate et des services pourront être obtenus afin d'avoir une campagne de souscription plus efficace encore. Cette année, la campagne de Centraide Coeur du Québec, se déroulera en octobre.

Pour la campagne 1978-79, on a recueilli \$70.543.20 dans le diocèse de Nicolet. Pour le comté d'Arthabaska plus précisément, le montant fut de \$23.827.83 et des subventions furent accordées pour un total de \$38.375.00.

Lors d'une assemblée tenue à Nicolet, Mme Céline Lemaire de Drummondville fut nommée présidente du conseil d'administration à la place de Me André Levasseur qui demeure premier vice-président. M. Claude Turmel de Drummondville fut nommé deuxième vice-président.

• Semaine de l'aviation

VICTORVILLE (RL) — Du 21 juin au premier juillet, ce sera la semaine de l'aviation à Victoriaville. Le président de l'Association des pilotes des Bois-Francs, René Turgeon, en a dévoilé le programme. Ainsi, durant cette période, des kiosques d'information seront installés au Carrefour des Bois-Francs. On donnera des informations sur l'association qui compte déjà 100 membres et sur l'aéroport de Victoriaville.

Il y aura à l'aéroport, exposition d'avions dont un avion à turbine (jet), un CL-215 avion pour feu de forêt un modèle de guerre, un avion moderne, un planeur, un avion de fabrication personnelle, un modèle amphibie et un avion miniature télécommandé. Il y aura démonstration de bombardement d'eau par un CL-215. Il y aura compétition d'atterrissage de précision avec trophées. Il y aura également des tours d'avions. Le premier juillet, un défilé partira du centre-ville vers l'aéroport. Vers 14h30, le maire de Victoriaville, M. Robert Caron, procédera à l'inauguration de la nouvelle piste asphaltée de 2.500 pieds. Au programme, il y a également dîner aux fêtes au lard et soirée champêtre.

• Mini-canam

VICTORVILLE (RL) — La première compétition mini-canam du corps de tambours et clairons les Babadours de Victoriaville aura lieu le lundi 2 juillet sur le terrain de football du Cégep de Victoriaville.

Elle débutera à 13h30 avec deux groupes en exhibition, les dynamiques d'Asbestos et les majorettes des Bois-Francs de Plessisville. Il y aura ensuite la compétition junior C qui débutera avec les marquis de Saint-Pascal-de-Kamouraska, les Babadours de Victoriaville, les Voltigeurs de Rimouski et les Sénateurs de l'Ancienne-Lorette. Auparavant, vers 11h, il y aura un défilé qui partira de l'hôtel de ville de Victoriaville, avec les Dynamiques d'Asbestos et les majorettes des Bois-Francs.

Des juges de l'Association canadienne détermineront les gagnants. Le corps des Troubadours de Victoriaville terminera la démonstration avec une exhibition de leur spectacle 1979.

M. André Capistran ajoute que la compétition canam qui aura lieu pour une troisième année se déroulera par ailleurs le 12 août.

On retrouvera des corps du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. Mentionnons enfin que la mini canam, advenant du mauvais temps le tout se déroulera à l'intérieur du pavillon Jean-Béliveau.

• Séjour en Louisiane

SOREL (LB) — Mme Irene Péloquin-Cournoyer, titulaire d'anglais en IV^e secondaire, à l'école Fernand-Lefebvre, de Sorél, séjournera en Louisiane du 2 juillet au 3 août afin de participer, à l'université de cet état américain, à un stage de perfectionnement subventionné par le ministère de l'Éducation. Mme Cournoyer fera partie d'un groupe de cent enseignants d'anglais, langue seconde qui ont été choisis à travers le Québec pour participer à cette session, dans le cadre des programmes de perfectionnement des maîtres. Elle sera la seule participante de la commission scolaire régionale Carignan à ce stage.

• Peu de changements

SOREL (LB) — La composition des comités exécutifs des commissions scolaires de Sorél et Tracy demeure presque inchangée, à la suite des élections du début du mois et les deux conseils ont, de plus, reporté à leur présidence et à leur vice-présidence les mêmes commissaires que ces dernières années.

MM. André Ouellet et André Tellier continueront donc à présider aux destinées de leur commission respective et ils seront encore assistés à la vice-présidence de MM. J.-René Brouillard, pour Sorél, et Roger Picard, pour Tracy.

A Sorél, le comité exécutif comprendra, outre les deux déjà mentionnés, MM. Jacques Arpin (qui remplace à ce siège M. Robert Fournier) et Emile Boisvert, ainsi que Mme Claudette Rondeau, A. Tracy, en plus de MM. Tellier et Picard, il comprendra MM. Marcel Bouchard, Hector Chapdelaine et André Papin, ce dernier continuant à y occuper le fauteuil présidentiel.

A la CSRC, c'est à la session du 26 juin prochain, que seront élus le président et le vice-président, de même que les membres du comité exécutif pour l'année 1979-80.

• Le rang VII: priorité

SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA (GAB) — Le maire de Saint-Norbert d'Arthabaska, M. René Beauchesne, et ses collègues conseillers ont déterminé un secteur du rang VII comme priorité dans le programme d'amélioration des chemins à vocation agricole, programme pour la présente année dans la municipalité. Le secrétaire-trésorier, M. Ronald Lapière, a reçu instruction de compléter les formulaires requis et de les faire parvenir aux autorités du Québec en même temps qu'une demande de subvention pour le financement des travaux projetés.

• Refonte d'un règlement

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD (GAB) — Une refonte complète de l'actuel règlement sur la construction est à l'étude au conseil municipal. Le travail se fait en collaboration avec des spécialistes de Québec. Dans un autre ordre d'idées, les édiles examinent la possibilité d'organiser une manifestation spéciale à l'occasion de "l'année internationale de l'enfant". En juin, les administrateurs municipaux ont, d'autre part, adopté un règlement sur les chiens, règlement en vigueur pour le village et le domaine Baril.

• Raymond Dusseault réélu

PLESSISVILLE (GAB) — Le grand-chevalier sortant de charge au conseil colombien 2727 de Plessisville, M. Raymond Dusseault, a été réélu. M. Dusseault entend son 2^e mandat à ce poste. Ses collaborateurs immédiats pour la prochaine année sont M. René Daigle, grand-chevalier ex-officio, M. Jacques Doyon, député-grand-chevalier; M. André Cormier, chancelier; M. Claude Dallaire, secrétaire-archiviste; M. Paul-Emile Jam, secrétaire-trésorier; M. Raymond Lacasse, secrétaire-financier; Me Jean Gagné, conseiller juridique.

affaires scolaires

CS Les-Becquets

Modifications au budget

Lors de l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 1979-80, les commissaires ont convenu d'augmenter le salaire des surveillants du midi à \$5.50 par jour et de hausser à \$3.600 la prévision de salaires pour le besoin de cafétérias d'écoles. Cette dernière prévision était initialement fixée à \$2.000 mais les commissaires ont tenu compte que certains projets pouvaient leur être soumis au cours de la prochaine année scolaire.

Arrérages de taxes

Les commissaires ont par ailleurs convenu de maintenir le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes à 18% pour l'année à venir.

Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire pour l'année 1979-80, tel que préparé par le comité du calendrier, a été approuvé par les membres du conseil scolaire. Il comprendra 180 jours de classe, 20 journées pédagogiques. La rentrée scolaire est prévue pour le 4 septembre et la fin pour le 23 juin 1980.

Fermeture des bureaux

Les bureaux de la commission scolaire seront fermés pour la période de vacances annuelles, du 16 juillet au 27 juillet. Pour le reste de la période estivale, ils seront ouverts du lundi au jeudi, de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h à 11h30.

Loisirs Sainte-Françoise

Les commissaires ont acquiescé à la demande du comité de loisirs de Sainte-Françoise de défrayer la moitié du coût d'installation d'une sentinelle à l'arrière de l'école locale, et par la suite de défrayer la consommation annuelle. Le centre des loisirs se servira du terrain pour organiser des jeux de groupe. L'installation devra être faite de façon que la commission puisse le fermer durant les mois d'inactivité.

Plantation d'arbres

La commission scolaire a fourni une somme de \$75 comme participation financière pour la plantation d'arbres sur le terrain de l'école Sainte-Françoise. La demande était acheminée par l'Association chasse et pêche des Rivières du Chêne inc.

CSR Provencher

Enseignement professionnel

La commission scolaire a adressé une demande au ministère de l'Éducation du Québec afin d'obtenir l'autorisation de dispenser les cours d'électricien de construction, et confection vente et mode à l'enseignement professionnel, dès le mois de septembre. Ces cours pourraient se donner à l'école polyvalente Jean-Nicolet.

Maison des ateliers

Des soumissions sont demandées pour la vente d'une maison construite aux ateliers de l'école polyvalente Jean-Nicolet à titre de travaux pratiques au cours de l'année scolaire 1978-79.

Projet de concertation

Les commissaires de l'exécutif ont accepté, en principe d'adhérer au projet de concertation de la Fédération des commissions scolaires catholiques relative à la fourniture d'équipement et de services en informatique. Le projet de la Fédération vise à réduire les coûts actuels au niveau provincial. Le directeur général, M. Yves Houle, a été mandaté pour signer un protocole d'entente.

Ecole propre

Le principal de l'école polyvalente Jean-Nicolet, M. Robert Goulet, a expliqué aux membres de l'exécutif, les modalités de fonctionnement du projet "Ecole propre 1978-79". Après avoir pris connaissance du rapport du projet et d'un document préparé par le directeur des services de l'équipement, M. Jean-Marc Lebel, les commissaires demandent qu'une entente préalable soit établie entre la direction de l'école et le service concerné sur le projet 1979-80 avant que celui-ci ne soit présenté pour acceptation à la commission.

Financement des commissions

Les membres de l'exécutif ont été informés des résultats d'une rencontre organisée par l'Association des commissions scolaires du Centre du Québec à laquelle on a traité d'un mode de financement éventuel des commissions scolaires. Un projet a été soumis par un comité de la FCSCQ, projet qui permettrait de sauvegarder l'autonomie politique et l'autonomie de gestion des commissions. Il comprendrait trois formes de subventions gouvernementales, soit statutaire, de péréquation et de partage des coûts, et le montant non subventionné sur le budget, accepté par la commission, serait perçu comme impôt foncier local. Des explications supplémentaires à ce sujet ont été fournies aux commissaires.

Bilan

Avant d'être réélu, son l'année prochaine